

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

ECONOMIE COMMUNI- CATION



ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons). Les espaces communs sont entretenus par les services techniques.

3 lots d'une superficie de 1 900 à 2 800 m² sont disponibles pour accueillir des entreprises sur la zone industrielle de Waillons à Braine. Il s'agit des 3 derniers terrains disponibles de la CCVA

Accompagnement des porteurs de projets

- Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

Participation aux politiques locales de développement

→ Participation à Aisne Développement

Association créée en 1990 à l'initiative du Conseil général, Aisne développement a pour mission la promotion du territoire et la prospection d'investisseurs,

l'accompagnement des entreprises, le conseil aux collectivités locales, la veille et l'intelligence économique.

Depuis 2008, la CCVA est membre d'Aisne Développement, ce qui lui permet de participer à la définition des axes de travail, à l'élaboration des actions souhaités par les différents partenaires et à leur pilotage et la réflexion sur les politiques départementales et régionales de développement économique.

→ Participation à Aisne Initiative

Association créée en 1983 à l'initiative du Conseil général, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

- Prêt d'honneur de 5 000 € à une entreprise du territoire

Conception et création de supports de communication

- « Val de l'Aisne Infos », le bulletin d'information de la CCVA est publié et distribué 3 fois par an (janvier, mai et septembre) à l'ensemble des foyers du territoire.

- Rapport d'activité : Adossé au compte administratif, ce rapport retrace de manière synthétique l'activité des services au cours de l'année passée.

- Mise à jour du site Internet de la CCVA

www.cc-valdeaisne.fr



AMÉNAGEMENT URBANISME

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Lutter contre la précarité énergétique

La communauté de communes accompagne le Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique » mis en place par le Département, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat (Habiter Mieux).

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes éligibles aux aides de l'Anah. Les travaux privilégient l'isolation (combles, murs intérieurs et extérieurs, menuiseries isolantes), l'amélioration du chauffage (performance, changement d'énergie et doivent aboutir à une réduction de 25 % de la consommation d'énergie après travaux.

L'aide financière forfaitaire apportée par la CCVA s'élève à 1000 €. En 2014, 10 propriétaires occupants du territoire ont bénéficié de cette aide.

Gérer les logements locatifs communautaires

La communauté de communes assure la gestion de 5 logements locatifs sociaux à Bucy-le-Long (2), à Margival (2) et à Vailly-sur-Aisne (1).

Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

En 2014, 2 logements ont fait l'objet de travaux (remplacement de chaudière).

Créer un éco-quartier pour un urbanisme durable

Suite à une première étude de faisabilité, la communauté de communes s'est engagée dans la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) d'une superficie de 5 ha pour la réalisation d'un éco-quartier à Vailly-sur-Aisne.

Le projet a reçu le 1^{er} prix de l'appel à projet Eco-Quart Aisne Wallonie en septembre 2013.

Ce projet d'aménagement urbain, reconnu d'intérêt communautaire par le Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne, repose sur les principes suivants :

- Un aménagement global pour un cadre de vie de qualité respectueux de l'environnement,
- Une offre de logements diversifiés favorisant la mixité sociale et générationnelle,
- Une architecture bioclimatique et des logements avec des niveaux de performances énergétiques.

En 2014 se sont poursuivies les différentes études nécessaires au dossier de création de ZAC : étude d'impact, loi sur l'eau, incidences Natura 2000.

La communauté de communes a poursuivi la concertation publique (réunion publique, ateliers thématiques, articles dans le « Val de l'Aisne Infos », mise à disposition d'un dossier de consultation, site internet de la CCVA).

Evaluer l'application du SCoT du Val de l'Aisne

Approuvé en décembre 2008, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est entré en 2013 en phase d'évaluation. Cette étape est un préalable indispensable pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, notamment celles du « Grenelle de l'environnement ».

En 2014, l'analyse de l'application du SCoT sur les thématiques environnementales a été réalisée avec le concours d'un bureau d'études spécialisé.

Un bilan d'étape a été présenté lors du conseil communautaire du 18 décembre 2014 qui a délibéré sur la mise en révision du SCoT.

Etre associé aux SCoT des territoires limitrophes

En 2014, la communauté de communes a émis un avis sur les projets de SCOT des communautés de communes de Villers-Cotterêts-Forêt de Retz, du canton d'Oulchy-le-Château.

La communauté de communes a été associée à la révision du SCoT de la Région Rémoise.

Accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme

En 2014, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Chavonne, Terny-Sorny, Braine et Couvrelles. Elle accompagne les communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme et échange avec les bureaux d'études missionnés par les communes.

La CCVA est également associée à l'élaboration des PLU des communes limitrophes.

Améliorer le service d'information géographique

La CCVA est dotée d'un système d'information géographique qui permet notamment la mise en ligne des documents d'urbanisme, des zonages et règlements propres à chaque parcelle. Ces informations sont mises à jour et accessibles via le site Internet de la CCVA.

Le SIG est également l'outil de suivi de l'application du SCoT et intègre progressivement les indicateurs pertinents pour son évaluation.

L'interruption du service de transport à la demande OBUS

OBUS a été mis en place en juin 2009, par une dizaine de communes. Il s'agissait d'une expérimentation de service de transport à la demande pour une durée de trois ans. Expérimentation, parce que les communes avaient sollicité la délégation provisoire de la compétence « Transport » de la part du Conseil général de l'Aisne. Le Département est en effet la seule autorité compétente pour organiser le transport dans le secteur rural.

Cette expérimentation a ensuite été reconduite pour deux années supplémentaires avec 27 communes.

Pendant ces cinq années, les communes ont été accompagnées par la communauté de communes du Val de l'Aisne dans le suivi administratif et financier de ce dossier.

Les difficultés rencontrées par OBUS sont à la fois d'ordre réglementaire, contractuel et financier :

- La délégation de compétence a pris fin au 15 juin 2014 : les communes n'avaient plus le droit de maintenir le service au-delà de cette date
- L'absence de solution adaptée de la part du Département pour pérenniser le service
- Le retrait de l'expérimentation de plusieurs communes a fragilisé l'équilibre financier du service
- L'augmentation prévisible du coût de ce service au-delà du seuil participation des communes.

Avec 11 694 trajets et 317 inscrits au service, cette expérimentation a confirmé l'intérêt d'une offre de transport locale.

Se doter d'un service d'instruction des autorisations du droit du sol

Le 1^{er} juillet 2015, l'Etat mettra un terme à la mise à disposition de ses services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes dotées d'un document d'urbanisme approuvé et membre d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants. Dans cette perspective, la CCVA a engagé une réflexion afin de trouver une solution pour les 20 communes concernées.

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Les eaux usées de nos habitations sont évacuées puis restituées dans le milieu naturel. Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par nos eaux usées afin de limiter leur impact sur les milieux aquatiques et de préserver la santé publique. L'assainissement peut être pris en charge par la collectivité via une station ou être réalisé à la parcelle par les particuliers. L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, constitue la solution technique et économique la mieux adaptée en milieu rural.

Les communes de Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne, soit près de 3470 habitations, sont raccordées au réseau public

d'assainissement collectif. Le reste du territoire est en assainissement non collectif. Les deux services sont gérés en régie.

Le réseau collectif d'eaux usées

À l'exception de Vailly-sur-Aisne, le système d'assainissement est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes.

Les eaux usées sont transportées via 57 km de réseaux.

15 postes de relèvement permettent de relever le niveau des eaux dans les points où elles ne peuvent s'évacuer gravitairement.

A Vailly, 1 bassin et 3 déversoirs d'orage retiennent ou évacuent directement à la rivière les eaux diluées excédentaires évitant ainsi les débordements par temps de pluie.

Les communes de Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne et Missy-sur-Aisne disposent de réseau de collecte mais pas encore de station de traitement.

Chaque année, des travaux d'entretien, de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés sur l'ensemble du territoire :

- 5,2 km de réseau ont été curés
- 1,7 km de réseau ont été inspectés à la caméra
- 380 ml de réseau ont été reconstruits
- 8 branchements au réseau ont été réalisés.

Les stations d'épuration

Commencée en janvier 2013, la nouvelle station d'épuration de Braine a été mise en service en juin 2014.

En 2014, environ 358 000 m³ d'eaux usées ont été traités dans les 6 stations d'épuration du Val de l'Aisne contre 267 000 m³ en 2013 (+24%). Cette différence s'explique par l'arrêt du comptage des volumes d'eau transitant dans l'ancienne station de Braine et le comptage des eaux transitant par la nouvelle station à partir de sa mise en service.

Les rejets de l'ensemble des stations respectent les niveaux imposés par la réglementation.

Les études d'assainissement

L'étude diagnostique des réseaux d'assainissement de Missy-sur-Aisne et Chivres-Val lancée fin 2012 a été finalisée. Les objectifs sont de déterminer les travaux à effectuer sur les réseaux afin de limiter les intrusions d'eaux claires, de définir les modalités de raccordement entre Chivres et Missy et de dimensionner la future unité de traitement pour ces deux communes. L'étude préconise la construction d'une station d'épuration pour ces deux communes ainsi que la reconstruction de 1 km de canalisation. Les travaux sont programmés sur 5 ans

Le contrôle de conformité des branchements domestiques sur le réseau collectif

L'utilisateur a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le contrôle de conformité des branchements neufs est réalisé par le service assainissement, tandis qu'un prestataire assure pour le compte de la communauté de communes le contrôle lors des ventes.





Les contrôles d'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé en 2004, assure la vérification technique de la conception et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles ainsi que le diagnostic périodique des installations existantes. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le service assure également le contrôle de fonctionnement des installations lors de toute transaction d'un bien immobilier.

En 2014, le SPANC a réalisé 765 contrôles. 169 demandes d'avis sur projet ont été reçues en vue de la mise en place ou de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement autonome sur des parcelles non desservies par le réseau collectif. 116 avis sur réalisation ont été instruits. 63% de l'activité correspond aux prestations réalisées sur le contrôle de l'existant (contrôle de fonctionnement et contrôle de vente).

Les vidanges des installations autonomes à prix réduit

Par le biais d'un marché, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux à prix réduit (145,20 € pour 3 vidanges groupées au minimum). 147 vidanges ont été réalisées en 2014.

Le conseil et la sensibilisation des usagers du SPANC

En plus des contrôles, les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour l'entretien et l'amélioration du fonctionnement de leur système d'assainissement.

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers des pollutions générées par l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

Les aides à la réhabilitation des installations d'ANC

■ Les réhabilitations individuelles

La CCVA aide les propriétaires (bailleur ou occupant) désireux de mettre aux normes leur installation d'assainissement autonome âgée de plus de 2 ans.

Le montant de l'aide est de 10 % du montant hors taxe des travaux s'ils sont réalisés par une entreprise (ou du montant

des matériaux si le particulier réalise lui-même les travaux) et est plafonné à 1000 € (1200 € pour les installations nécessitant la mise en place d'un poste de relevage).

37 propriétaires ont bénéficié de cette aide.

■ Les réhabilitations groupées

Aizy-Jouy, Glennes, Laffaux font l'objet d'une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonomes financée par des subventions de l'Agence de l'eau (60%) et de la CCVA (10%).

Pour ces opérations, le rôle du SPANC est crucial : il contrôle toutes les installations de la commune et réalise, pour celles qui ne sont pas conformes, une enquête parcellaire complète. Cette dernière permet de déterminer précisément le projet de réhabilitation et d'établir un devis estimatif. Si le propriétaire décide de faire réaliser les travaux, le SPANC assure le suivi approfondi du chantier.

Les enquêtes ont commencé à Laffaux tandis que se poursuivaient les travaux de réhabilitation à Aizy-Jouy et à Glennes.

En 2014, 61 conventions d'aides ont été signées et 53 particuliers ont réalisé les travaux. Le montant total des aides attribué par la CCVA pour les réhabilitations individuelles et groupées est de 63 700 €.

765 contrôles
d'ANC réalisés
63 700 € d'aides
versées pour les
réhabilitations

DÉCHETS MÉNAGERS



LA COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté de communes fait appel à des prestataires privés pour réaliser l'ensemble des collectes.

La collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées une fois par semaine en porte à porte. Elles sont présentées en sac/bac fournis par les habitants ou en bac pour les immeubles, bâtiments administratifs communaux et dans les points de regroupement.

4 527,5 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2014 soit **220 kg / habitant**. Entre 2013 et 2014, ce ratio a augmenté de 1%.

La collecte des emballages ménagers

Les papiers/cartons, flaconnage plastique et les métaux sont collectés toutes les 2 semaines en un seul flux recyclable, en porte à porte, en bacs roulants (bac à couvercle jaune) fournis par la CCVA. La maintenance et le renouvellement du parc sont assurés par la CCVA.

1 256,6 tonnes d'emballages collectées (1 266 t. en 2013), soit **61 kg / habitant**.

La collecte du verre

Les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les 118 conteneurs disposés dans les communes de la CCVA.

789 tonnes de verre ont été collectées soit **38 kg / habitant**. Ce chiffre est similaire à celui 2013.

La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

La collecte des DASRI (aiguilles, lancettes...) a été mise en place en 2007 pour apporter un service adapté aux besoins spécifiques des patients en automédication. Les boîtes sont distribuées et collectées via les 4 pharmacies du territoire et sont acheminées dans un centre d'incinération agréé une fois par trimestre. 673 boîtes de 2 litres ont été collectées et détruites en 2014 (652 en 2013).

Les déchetteries

Chaque habitant de la communauté de communes a accès à une déchetterie. Les déchetteries de Presles-et-Boves et de Braine (ouverte en janvier 2014) sont accessibles à tous les particuliers. Celles d'Allemant, Villeneuve-St-Germain et Mercin-et-Vaux sont accessibles uniquement aux habitants des communes limitrophes. L'accès à la déchetterie de Fismes a été supprimé du fait de l'ouverture de celle de Braine.

Les déchetteries de Presles-et-Boves et Braine sont gérées par la communauté de communes tandis que les autres le sont par des collectivités ou des sociétés avec lesquelles la CCVA a passé convention. En 2014, 3 658 tonnes de déchets y ont été collectées.

LE TRI ET LE TRAITEMENT

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les ordures ménagères sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-St-Germain où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au centre de stockage de Valor'Aisne à Grisolles.

La valorisation des recyclables

Les emballages ménagers et les papiers sont conduits au centre de tri de Valor'Aisne à Villeneuve-St-Germain où ils subissent un tri affiné et sont conditionnés avant d'être expédiés vers les filières de recyclage. PAPREC France reprend les bouteilles et flacons plastiques, SEMARDEL, les papiers et cartons, REVIPAC et NOVATISSUE les briques alimentaires, UDREP, les journaux, revues et magazines, REGEAL AFFIMET, l'aluminium, SITA et CHAZELLE l'aluminium.

Le verre est amené au centre de traitement de Rozet-Saint-Albin où il est lavé et trié avant d'être transporté chez Saint-Gobain Emballage à Crouy.

La valorisation des végétaux

Les déchetteries de Presles-et-Boves et Braine collectent les

déchets verts. Ceux-ci sont traités par Sita et Gurdebeke qui ont restitué 30 m³ de compost à la CCVA. Ce compost a été distribué gratuitement à 131 foyers du Val de l'Aisne à l'occasion de la Semaine du Développement Durable (11-12 avril).

Par ailleurs, la communauté de communes vend des composteurs individuels en bois d'une capacité de 565 litres (26 composteurs vendus en 2014).

L'ambassadeur du tri

L'ambassadeur du tri contrôle le contenu des bacs de tri (bacs jaunes). Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, il rencontre, lorsque cela est possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri. En cas d'absence, il appose un autocollant « refus de collecte » sur le bac et dépose dans la boîte à lettres une carte sur laquelle sont expliqués les motifs du refus. Les bacs jaunes comportant de petites erreurs de tri sont collectés mais leurs propriétaires sont informés de ces erreurs.

TOURISME PATRIMOINE



FAIRE DU VAL DE L' AISNE UN TERRITOIRE TOURISTIQUE

Le fort de Condé accueille le public 7 jours sur 7 de la mi-avril à la mi-novembre. En 2014, le fort a comptabilisé pour la deuxième année consécutive plus de 12 000 entrées (+ 14 % par rapport à 2013) pour un chiffre d'affaires (entrées, boutique, buvette) de 41 575 € (+ 22 % par rapport à 2013).

Développer la fréquentation du fort de Condé

La commission tourisme a décidé de continuer d'étoffer la programmation en 2014 pour augmenter le nombre de visiteurs :

■ **Spectacles** : Le Petit peuple de pierre , « Dom Juan » par la Cie Nomades (24 mai), L'Idiot du Village par la MJC de la Vallée de l'Aisne (28-31 mai, 6-7 juin), avant-première du court-métrage « Le Dormeur » tourné au fort de Condé (17 mai), « Les 11 tableaux de l'escouade » par Les Mélangeurs (22 juin), Concert « De la boue sous le ciel » par François Guernier (3 août), « Carnets de guerre » par la Cie Nomades (8 novembre)

■ **Festivals et journées thématiques** : week-end des métiers d'art (21-22 juin), journée du cheval (21 septembre), week-end végétal (11-12 octobre)

■ **Expositions** : « Hôpitaux militaires et soins aux blessés pendant la 1^{ère} guerre mondiale », collectif artistique autour du « Dormeur », exposition des productions des élèves du plasticien Hubert Dufour, Histoires cachées, habits militaires

Améliorer l'accessibilité pour tous du fort

■ **Aménagement d'un sentier « Tourisme et Handicap »**

■ Un cheminement extérieur labellisé « Tourisme et handicap » a été aménagé dans le cadre du projet européen INNO-RANDO (Interreg IV). Ce label prend en considération les quatre formes de handicap (moteur, visuel, auditif et

mental). Les travaux ont été financés par l'Union européenne et le Conseil Général de l'Aisne.

■ Améliorer l'accessibilité interne du fort

Pour favoriser l'accessibilité totale des espaces ouverts au public des personnes porteuses de handicap, la CCVA a commandé une étude concernant l'accessibilité interne du fort. Le dossier vise 45 points à améliorer ou à modifier. Une partie des travaux sera réalisée en régie, d'autres seront confiés à des entreprises. Afin de ne pas porter atteinte à l'intégrité de ce monument historique, la CCVA demandera des dérogations pour certains des travaux préconisés. Parallèlement, en 2014, l'étanchéité a été totalement refaite au-dessus de l'entrée du fort (accueil-boutique).

Conforter la notoriété du fort

Différents outils de promotion et de communication ont été mis en place et testés pour développer la fréquentation du site : création d'un Pass 14-18 en partenariat avec l'office de tourisme de Reims, diffusion de mini-fiches « visite passion » sur 300 points touristiques du nord-est de la France, animation du nouveau site internet du fort et sa page Facebook.

Accompagner les initiatives locales

Dans le cadre des commémorations de la Grande guerre, le service tourisme a accompagné en 2014 le projet culturel « 10 villages du Val de l'Aisne dans la tourmente de l'automne 1914 » avec, pour principale réalisation, la publication d'un ouvrage du même nom. Ce dernier a rencontré un fort succès.

Un office de tourisme dynamique

L'office de tourisme est basé au fort de Condé. Les communes de Bucy-le-Long, Braine et Vailly-sur-Aisne ainsi qu'Axoplage et les Ateliers de l'Abeille à Chavignon hébergent un point d'accueil touristique alimenté par l'office. Le budget de l'office est financé en partie par la taxe de séjour (14 030 € en 2014).

L'office de tourisme publie et diffuse de la documentation touristique (carte touristique...), renseigne les visiteurs et touristes en direct, par téléphone et par courriel. L'équipe de l'office de tourisme participe régulièrement à des événements pour ou avec des professionnels du tourisme : en 2014, Foire de Châlons-en-Champagne, Tendances Nature à Reims, Tour de France sur le Chemin des Dames, Map Pro à Paris...

L'office de tourisme a initié en 2014 un agenda culturel mensuel. Il est diffusé par courriel à tous les contacts de l'office de tourisme ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande.

L'office de tourisme fédère et dynamise les acteurs du tourisme locaux en organisant une rencontre annuelle des acteurs du tourisme du Val de l'Aisne et en mettant à leur disposition des outils de communication. En 2014, des présentoirs ont été offerts à tous les hébergeurs et restaurateurs qui en ont fait la demande.

L'office organise également des manifestations sur l'ensemble du territoire :

■ Cinéma en plein air (25 juillet) : projection du « Baron de l'écluse » à Axoplage précédée d'une présentation de la maison éclésiastique de Chavignon où une partie du film a été tournée

■ 2^{ème} édition du rallye touristique du Val de l'Aisne (4 mai) : circuit au départ de Vaudesson traversant 10 communes. Une vingtaine d'équipes ont participé et se sont retrouvées à la

ferme de Montgarny (Margival) pour la distribution des lots de récompense

■ Chaque année l'office de tourisme organise une randonnée intercommunale pour faire découvrir le petit patrimoine local dans une ambiance chaleureuse. En 2014 elle a eu lieu à Monampteuil et a rassemblé 300 marcheurs. A l'arrivée, les marcheurs pouvaient acheter des produits locaux vendus directement par les producteurs et découvrir la bière Karadoc, brassée à Nanteuil-la-Fosse et offerte par l'office de tourisme. Les marcheurs, invités à pique-niquer sur place, pouvaient également s'adonner aux jeux picards mis à leur disposition.

La randonnée

La communauté de communes compte plus de 300 km de chemins de randonnée pédestres et équestres. Les itinéraires sont en ligne sur le site www.randonner.fr.

Elle entretient et balise ces circuits tout au long de l'année. Un système d'alerte permet aux randonneurs et aux partenaires d'informer le service tourisme de tout problème sur les sentiers (chute d'arbres, dégradation de matériel, disparition du balisage...).

De nouvelles fiches de randonnée « spécial 14-18 » ont été réalisées en collaboration avec l'ADRT : « La fontaine Saint-Ouen » (Sancy-les-Cheminots), « A l'assaut du chemin des Dames » (Pargny, Filain, Aizy-Jouy).



ENFANCE
JEUNESSE



Jeunesse en fête

DÉVELOPPER LES PROJETS CULTURELS AVEC LES ÉCOLES

Projet culturel : le théâtre

Depuis 2005, la communauté de communes développe auprès des enfants un projet culturel, alliant pratique et diffusion artistique. Son articulation permet de toucher un maximum d'enfants puisque la thématique est abordée à la fois pendant le temps libre et pendant le temps scolaire. C'est aussi un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené conjointement avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne. Un partenariat est établi avec l'Education nationale (circonscription du Soissonnais) sur le volet scolaire.

Les objectifs du projet sont d'apporter une offre culturelle variée sur le territoire, de favoriser l'épanouissement des

enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

Le projet se déroule en 5 étapes

- la formation des animateurs d'accueil de loisirs (11 participants)
- les initiations en accueil de loisirs (81 enfants)
- un temps pédagogique à destination des enseignants (36 enseignants)
- la diffusion de spectacles en milieu scolaire (1254 élèves et enseignants)
- la pratique artistique à l'école (6 classes)
- La Communauté de communes a travaillé sur ce projet avec la compagnie Nomades.

DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES ADOLESCENTS

Projet collège

Depuis 2009, la CCVA propose aux équipes éducatives des collèges des interventions auprès des élèves sur des problématiques liées à l'adolescence (conduites à risques et déviantes, discrimination, sexualité...). Ces problématiques sont abordées par le biais artistique. Une œuvre (spectacle, film) suivie d'un débat est diffusée auprès des adolescents. En 2014 ont également été mis en place des ateliers de pratique artistique. Ces derniers permettent de créer un climat de confiance et de coopération propice à la libération la parole. Ce projet est mené en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne.

En 2014, les thèmes étaient les discriminations, les addictions et la prévention du suicide. Deux classes de 3^{ème} du collège de Vailly-sur-Aisne et une classe de 4^{ème} de Braine ont participé. Chaque classe a bénéficié de 14h d'atelier théâtre mené par des professionnels (Cie Nomades).

Accompagnement de la Junior association « Entr'en scène »

Ce projet, fondé sur des valeurs de partage, de mélange et de découverte est né en 2011. Il est l'aboutissement d'un an de collaboration avec la Compagnie des Mélangeurs. Son objectif est de faire découvrir à des adolescents la vie d'une compagnie et des artistes. Après deux ans de travail accompagné par la CCVA, le groupe d'adolescents participants mené par la CCVA est devenu la troupe « Entr'en scène » et leur création, un spectacle de rue intitulé « Voyage ». La création d'une junior association marque leur prise d'autonomie, la CCVA jouant désormais le rôle d'accompagnateur local. En 2014, ils se sont produits à Braine devant les ALSH (25 avril), au festival Festl's à Monampteuil (30 et 31 juillet) et au festival des Arts de la rue de Château-Thierry (13 septembre).

Groupe de travail « ados »

Au travers d'un groupe de travail, les adolescents sont

invités à se rendre acteurs de leurs loisirs en participant à l'élaboration des actions proposées par la CCVA aux 12-17 ans. Ce groupe (13 ados) s'est réunis 9 fois.

Sorties culturelles et de loisirs

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant découvrir d'autres univers et d'autres cultures et en s'ouvrant aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser.

La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Le coût d'une sortie à la journée est de 20 € par enfant et de 40 € pour un week-end. Il comprend les billets d'entrée, le transport, l'encadrement et les repas.

- Journée à Reims (8 février) : Laser game, visite guidée du musée Saint-Rémi suivi d'un match de handball féminin
- Journée à Reims et Epernay (30 novembre) : Bowling et spectacle de l'humoriste Kev Adams
- Week-end à Londres (27-28 septembre)

Séjour de ski dans les Alpes (1^{er}-8 mars)

20 adolescents, encadrés par une directrice et deux animateurs, hébergés à la Maison des jeunes « L'Edelweiss », ont découvert la station de la Toussuire.

Programme : cours de ski et descente, chien de traîneau, raquettes, patin à glace, veillées ...

Semaine ados (18-22 août)

« Sous terre, sur l'eau, dans les airs, partons à l'aventure ! »

20 adolescents ont bénéficié d'activités culturelles, de loisirs et sportives à la journée, tout en (re)découvrant les villes avoisinantes du territoire (Soissons, Paris, Laon, Aulnay-sur-Marne).

Programme : Jeux de connaissance et de cohésion, cinéma, Cité des sciences de Paris, visite guidée des souterrains de Laon, baptême de l'air, randonnée Stand up paddle et kayak, clôture de la semaine par un « petit dîner presque parfait ».

ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE



Activités nautiques (24-28 février)

En partenariat avec la piscine du Soissonnais, 30 enfants de 4 à 6 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié de cours de natation.

Initiation à l'environnement (22-25 avril)

En avril, les 80 enfants de 6 à 8 ans des ALSH de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à l'environnement sur la faune et la flore au Domaine de Commétreuil (Marne). Après avoir prolongé cette thématique dans leurs accueils, les enfants se sont retrouvés en fin de semaine pour la représentation de « Charlotte la Hulotte » (Compagnie Nomades)..

Action sport (10-11 juillet)

La communauté de communes et les accueils de loisirs du territoire ont organisé un grand jeu sportif et des initiations au disc-golf, au tir à l'arc et à l'escalade à destination des 9-11 ans. Les activités auxquelles ont participé 100 jeunes étaient encadrées par les directeurs des ALSH ou des prestataires.

Aide à la mobilité

2 mini bus sont prêtés gratuitement aux associations et accueils de loisirs du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

Mise à disposition gratuite de matériel auprès des accueils de loisirs : casques VTT, des malles thématiques (sport, cirque...), matériel de camping

La formation des animateurs et des directeurs des accueils de loisirs

Dans un souci de qualification des animateurs des accueils de loisirs, la CCVA propose aux jeunes résidant sur le territoire, une aide au financement des formations. La CCVA a accordé en 2014, 8 bourses base BAFA 8 bourses perfectionnement BAFA, 2 bourses base BAFA et 1 bourse perfectionnement BAFA.

Depuis 2013 la CCVA propose chaque année une formation aux directeurs d'ALSH. 8 directeurs du territoire du Val de l'Aisne et 2 directeurs de la communautés de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne ont ainsi bénéficié en juin de 2 jours de formation sur le thème l'analyse de pratique.

Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA.

22 483,69 € ont été attribués à 22 projets mis en place par 10 structures.

Participation au fonctionnement de l'école de musique

La CCVA est partenaire de l'Ecole de musique de Val de l'Aisne avec laquelle elle a conclu une convention. La CCVA a attribué une subvention de 21 219,10 € pour les 58 enfants du territoire inscrits aux activités de l'école.

Formation PSC 1

2 sessions de formation aux gestes de premiers secours sont proposées aux acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance-jeunesse (animateurs, personnels du service enfance jeunesse et assistantes maternelles...). 22 personnes ont participé à ces sessions.

L'Arbre enchanté
a accueilli
77 enfants

FAVORISER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour objectif d'informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidat(e)s à l'agrément et les professionnels. Il doit aussi contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel et participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Assistants maternelles et parents sont informés de l'actualité juridiques et des activités du RAM via la publication du trimestriel d'information trimestriel « Les Z'infos de la Marotte » (300 exemplaires) et le site web de la CCVA.

Les permanences du RAM

L'animatrice renseigne parents et assistantes maternelles quotidiennement à la CCVA et tient des permanences hebdomadaires dans les communes de Braine (au multi-accueil le mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (au multi-accueil le lundi de 14h à 16h). Faute de participation, il a été mis fin à celle de Vailly-sur-Aisne. Elle peut également se déplacer dans toutes les autres communes du territoire sur rendez-vous et sous réserve de salle disponible.

- 248 rendez-vous
- 613 assistantes maternelles ou parents renseignés par téléphone

Les rencontres thématiques du RAM

Chaque mois, le RAM organise des rencontres sur des thèmes variés dans les communes de Bazoches-sur-Vesle, Braine, Bucy-le-Long, Chassemy, Longueval-Barbonval et Vailly-sur-Aisne.

- Janvier : Le contrat de travail
- Février : La pédagogie Montessori
- Mars : Atelier de Pâques
- Avril : La période d'adaptation
- Mai : L'éveil des sens chez le tout-petit
- Juin : L'acquisition de la propreté (intervention d'une psychologue)
- Septembre : Les différents supports de lecture
- Octobre : La découverte de la sexualité chez le jeune enfant (intervention d'une psychologue)
- Novembre : Les 10 commandements de l'alimentation
- Décembre : Atelier de Noël

Les animations du RAM

■ Les ateliers d'éveil et les matinées récréatives

De janvier à juin, ateliers d'éveil et matinées récréatives ont eu lieu une fois par mois le mercredi matin. Avec la réforme des rythmes scolaires, ils sont proposées uniquement pendant les petites vacances scolaires.

■ La « sortie famille » à la ferme pédagogique de Concevrex (15 juillet)

Cette sortie est l'occasion de rassembler parents, assistantes maternelles et enfants du territoire. Ils ont ainsi la possibilité de passer une journée conviviale à la découverte d'un site du département.

■ La journée « Récup and Co » (25 juin) est dédiée à la

récupération, à la transformation et à la création à partir d'objets de récupération.

■ Spectacle (4 octobre)

« L'arbre et l'enfant » par la Compagnie Nomades

■ Le spectacle de fin d'année (10 décembre)

« TOYTOY, la fabrique Pouëtique » de la Compagnie la Roulotte Ruche

Prêt de magazines

Le RAM met à disposition des assistantes maternelles 6 mallettes contenant des magazines pour jeunes enfants et des magazines professionnels

Ouverture du multi-accueil « L'Arbre enchanté »

L'Arbre enchanté accueille collectivement les enfants de 4 mois à 6 ans. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30. L'accueil peut être régulier (de type crèche) ou ponctuel (de type halte-garderie). Les enfants sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance.

Le site de Bucy-le-Long a ouvert le 5 mai et celui de Braine le 15 septembre. En 2014, le multi-accueil a été ouvert 164 jours et a accueilli 77 enfants. Le taux d'occupation est de 45,16% ce qui est au-dessus des taux constatés au niveau national pour une première année d'ouverture.



FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

LES INSTANCES DE DÉCISION

La communauté de communes du Val de l'Aisne regroupe 64 communes représentées par 79 délégués communautaires titulaires.

Sont listés ci-dessous les conseillers issus des élections municipales de mars 2014.

L'exécutif

Président : Jean CHABROL

- 1^{er} vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)
- 2^e vice-présidente : Marie-Claude LAINÉ (Aménagement et urbanisme)
- 3^e vice-président : Roger DENIS (Economie)
- 4^e vice-président : Thierry ROUTIER (Tourisme)
- 5^e vice-président : Christian CHATEL (Enfance-Jeunesse)
- 6^e vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)
- 7^e vice-président : Michel LEMAIRE (Assainissement)

Le conseil communautaire

- Aizy-Jouy : Eric DE WULF
- Allemant : Marc HENNEVEUX
- Augy : Didier RUFFY
- Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY (B)
- Blanzly-les-Fismes : Dominique FERTE
- Braine : Marie-Claude LAINÉ (B), Patrick PETITJEAN, François RAMPELBERG (B), Odile VANDENBROUK
- Braye : Angelina MILANI PIERRON
- Brenelle : Claude CONSEIL
- Bruys : Marc HENRY
- Bucy-le-Long : Colette BUTTERWORTH, Corinne GANDON, Jean-Luc NICOLAS, Thierry ROUTIER (B)
- Celles-sur-Aisne : Jean-Luc GUIFFARD
- Cerseuil : Jacques GUYOT
- Chassemy : Ernest TEMPLIER (B), Jacqy TEMPLIER
- Chavignon : Catherine BOURNONVILLE, Daniel GARD
- Chavonne : Jean-Marc PILET
- Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE
- Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Albert PAUWS (B)
- Ciry-Salsogne : Dominique KANIEWSKI, Jean-Pierre SOSSON (B)
- Clamecy : Patrick FRANCOIS
- Condé-sur-Aisne : Philippe MARTIN
- Courcelles-sur-Vesle : André PELLARDI
- Couvrelles : Jean CHABROL (B)
- Cys-la-Commune : Christian DENIS
- Dhuizel : Marc VOITURON (B)

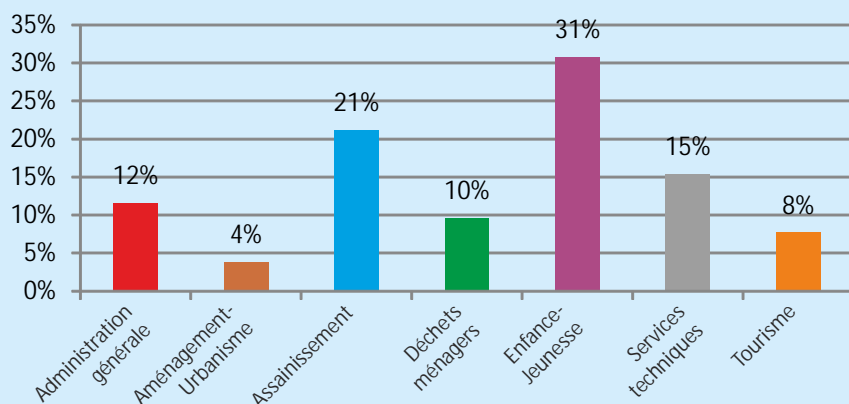
- Filain : Hubert DEVRIENDT
- Glennes : Alain COLPART (B)
- Jouaignes : Rolande ANCEAUX
- Laffaux : Jean-Luc BEGUIN
- Lesges : Jérôme CHAUVIN
- Lhuys : Christian JAUNEAU
- Limé : Benoit PASCARD
- Longueval-Barbonval : Carlos LUCAS (B)
- Margival : Bruno MARCELLIN (B)
- Merval : Damien FERTÉ
- Missy-sur-Aisne : Jean-Pierre HECQUET, Claude MADIOT (B)
- Monamphteuil : Claude COURTET
- Mont-Notre-Dame : Sylvie MORESSEE, René-Claude RONDEAUX
- Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)
- Nanteuil-la-Fosse : Pascal CHARPENTIER
- Neuville-sur-Margival : André CAER
- Ostel : Didier NIQUET
- Paars : Thierry VALLÉE
- Pargny-Filain : Pascal OZENNE
- Perles : Christophe GIRARDIN
- Pont-Arcy : Christian LAPLACE
- Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE (B)
- Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET
- Révillon : Bruno PÉQUIN
- Saint-Mard : Christian CHATEL (B)
- Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN
- Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE (B)
- Serval : Serge MOUSSEAUX
- Soupir : Evelyne LIBREGS
- Tannières : Jean-Roch LE ROUX
- Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE
- Vailly-sur-Aisne : Arnaud BATTEFORT (B), Roger DENIS (B), Sonia FRANCESCHINI, Valérie MIELCARECK
- Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)
- Vaudesson : Eliane BLEUX (B)
- Vauxcéré : Yves MENU
- Vauxtin : Joanne DEGOUVE
- Vieil-Arcy : Maurice DENISART
- Villers-en-Prayères : Blandine GRUNDELER (B)
- Villesavoye : Patrick MELLING
- Vuillery : Jean-Luc NIVART

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition de l'effectif par services au 31/12/2014

En 2014, le service enfance-jeunesse représente 31% des effectifs. Cela est dû à l'ouverture du multi-accueil qui nécessite un fort taux d'encadrement des enfant.

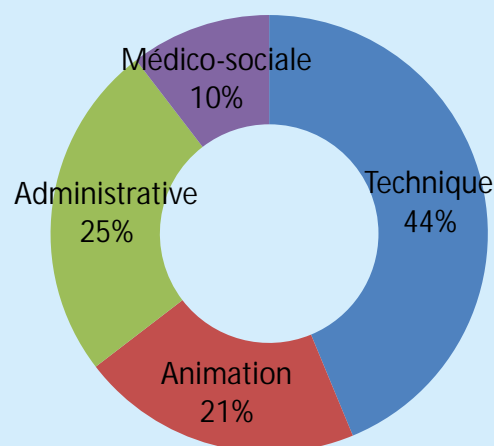
L'assainissement est également fort employeur de main-d'œuvre tandis que les services administratifs ne représentent que 12% des effectifs.



Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2014

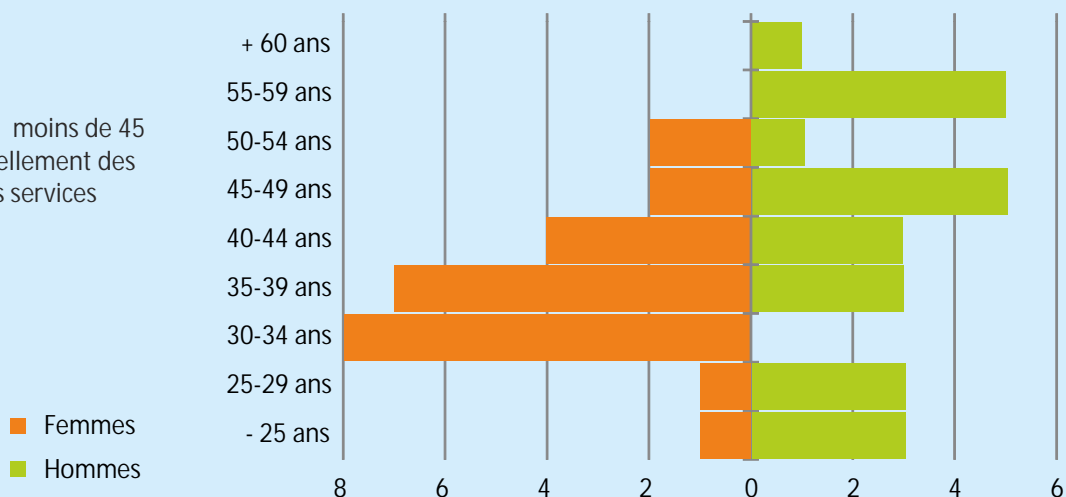
La filière technique représente 44 % des effectifs. Cela est le reflet des missions de la communauté de communes très marquée par l'environnement et les services techniques.

Avec les recrutements opérés à l'occasion de l'ouverture du multi-accueil, la proportion des agents relevant des filières animation et médico-sociale est supérieure en 2014 celle des agents relevant de la filière administrative.



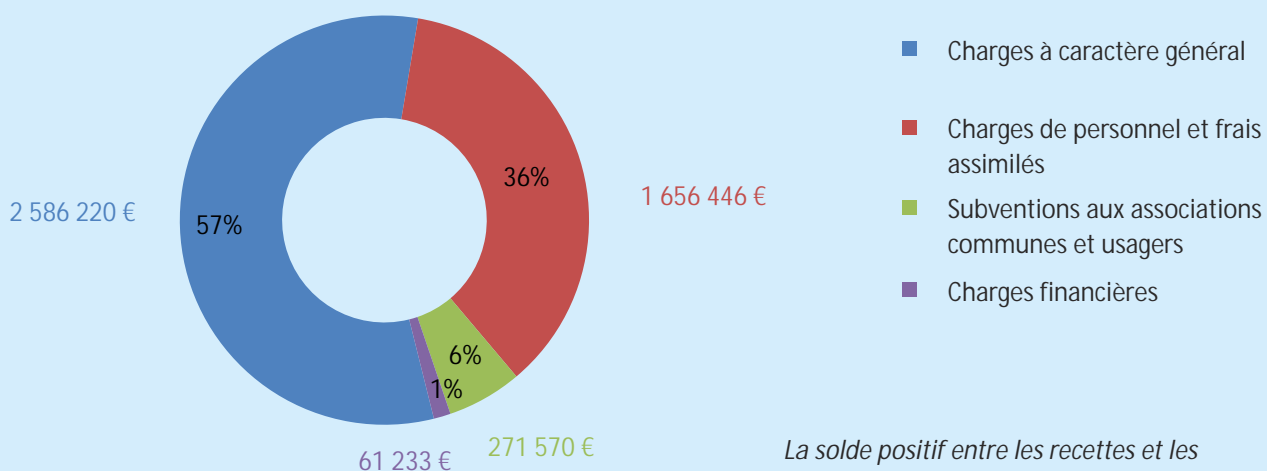
Pyramide des âges au 31/12/2014

Les deux tiers des effectifs ont moins de 45 ans. 20% des effectifs, essentiellement des hommes et travaillant dans les services techniques ont 55 ans et plus.



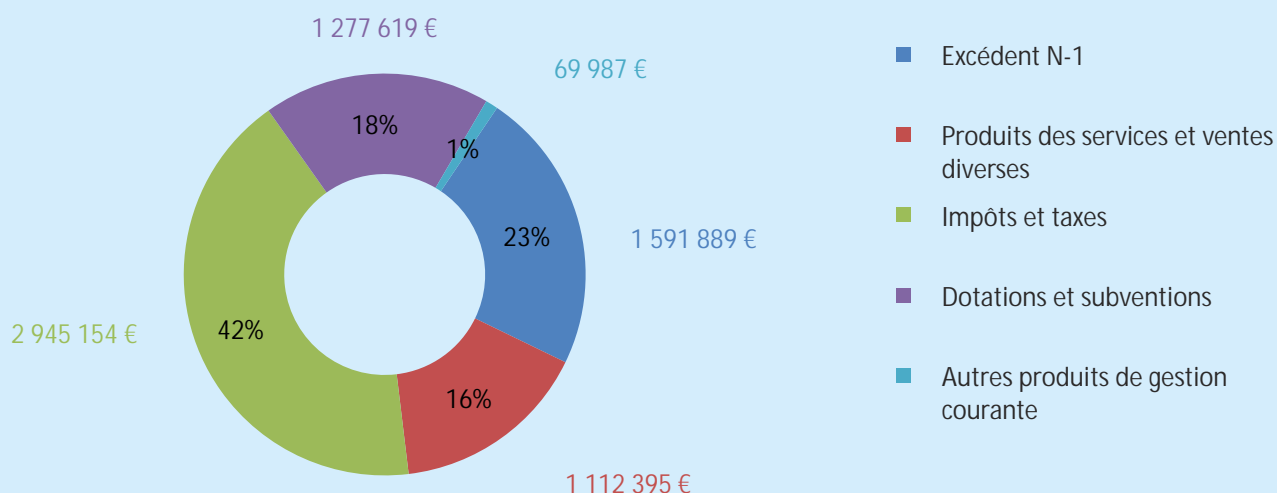
LE COMPTE ADMINISTRATIF

Dépenses réelles de fonctionnement

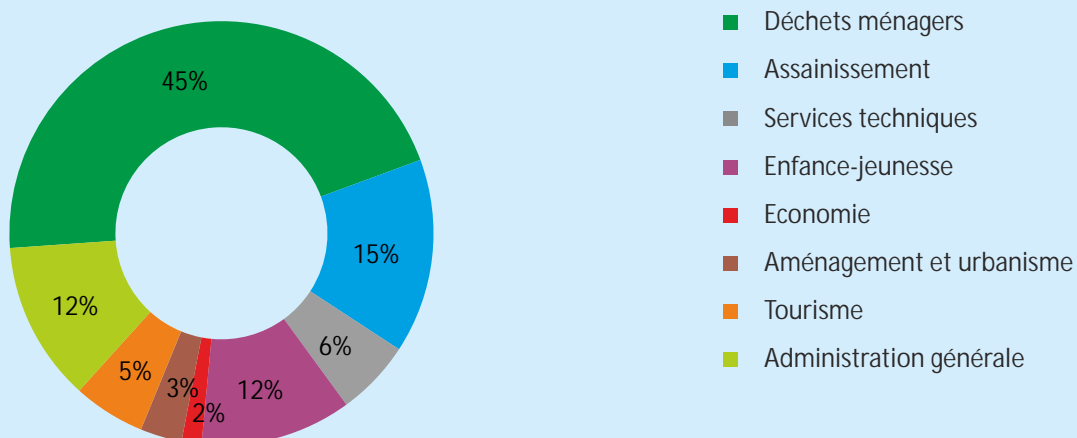


La solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent de 2,42 millions d'euros

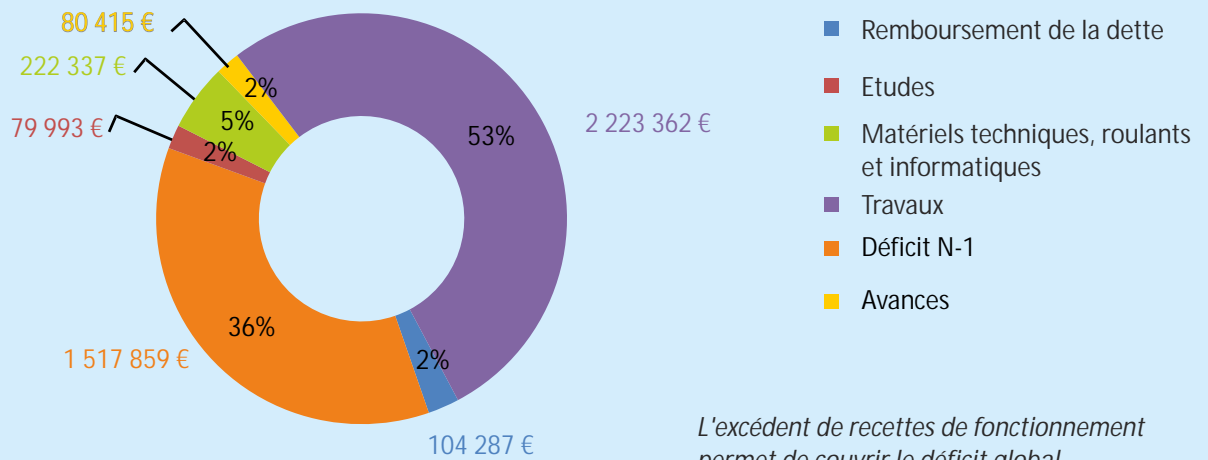
Recettes réelles de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement par domaine d'activité

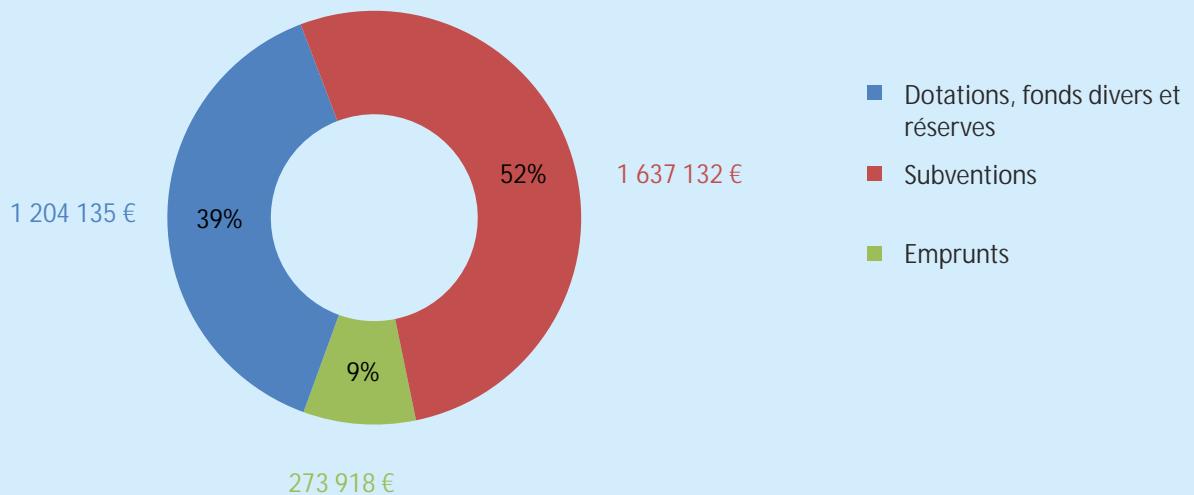


Dépenses réelles d'investissement

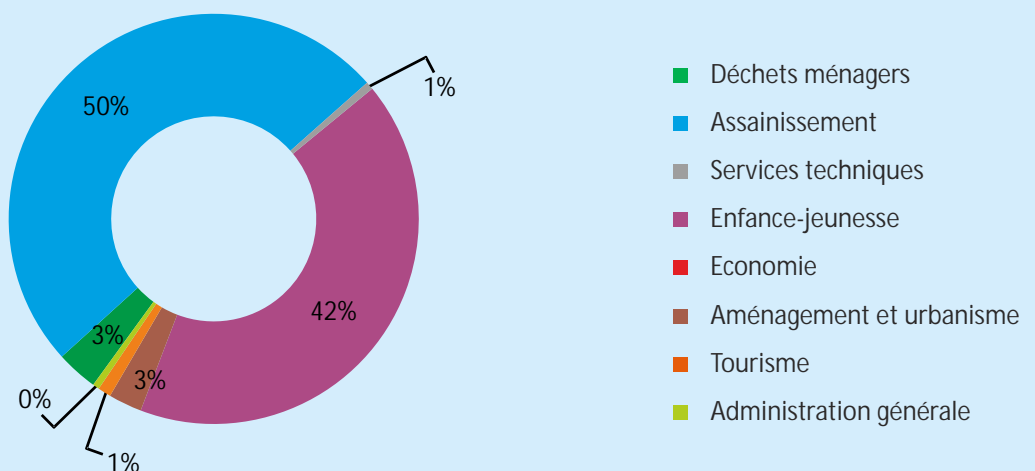


L'excédent de recettes de fonctionnement permet de couvrir le déficit global d'investissement (1,1 million €) par le biais de la dotation aux amortissements et de l'autofinancement.

Recettes réelles d'investissement



Répartition des dépenses d'investissement par domaine d'activité



Sommaire

Economie et communication	2
Habitat, urbanisme et transports	3-4
Assainissement	5-7
Déchets ménagers	8-9
Tourisme et patrimoine	10-11
Enfance et jeunesse	12-15
Les instances de décision	16
Les ressources humaines	17
Le compte administratif	18-19

